

1916 LEMAIRE Henri

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	Lemaire
Prénom	Henri
Grade	Soldat de 2 ^e classe
Corps	348 ^e Régiment d'Infanterie
N ^o Matricule	58991 au Corps. — Cl. 1911 151 au Recrutement d'Avranches
Mort pour la France le	23 juin 1916
	Tavannes (Meuse)
Genre de mort	Guérison déclaratif de décédent
	Le jugement par le Tribunal de la Seine
Né le	33 octobre 1891
à	Le Cateau
Arr. municipal	Département du Nord
	à Paris et Lyon, à distance rue et N°
Cet acte a été rendu par le Tribunal de la Seine le 16 octobre 1920	
Cet acte a été transcrit le 26 octobre 1920	
N ^o du registre d'état civil 151-705-1022. [26434]	

Né le 23 octobre 1891 à 17 heures à Le Cateau.

Profession Garçon boulanger.

Domicilié à Vannes (Morbihan).

Fils de Lemaire Jean Baptiste, journalier, 27ans (O1864).

Et de Boudoux Angéla, journalière, 29 ans (O1862).

Domiciliés à Le Cateau, rue des Hurées.

Marié, âgé de 24 ans, le 31 décembre 1915 à 11heures, à Paris 17^e.

Avec Martinet Louise Augustine, journalière, 19 ans.

Née le 24 mai 1896 à Reims (Marne)

Fille de Martinet Pierre François, magasinier.

Et de Adélaïde Delacroix.

Enfant, 1 (sans autre précision)

Domiciliés à Paris 17^e, 36 Rue Boursault.

Bureau de recrutement d'Avranches (Nord)

Matricule 151 Classe 1911

Grade et corps Soldat de 2^e classe au 348^e Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Disparu le 23 juin 1916, à l'âge de 25 ans, à Tavannes (Meuse)

Transcription N^o 3076 à Paris 17^e

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau.

Décorations et citation remises le 24 mars 1924: Médaille militaire et Croix de guerre avec étoile de bronze.

"Brave soldat, tombé glorieusement pour la France, le 23

juin 1916, devant Verdun en accomplissant son devoir".

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe au 148^e R.I. le 09 octobre 1912; Maintenu à l'activité; Passé au 348^e R.I. le 01 octobre 1914; Disparu le 23 juin 1916 en avant de Tavannes (Meuse), présumé blessé; Décédé le 23 juin 1916, jugement déclaratif du Tribunal de la Seine du 16 février 1920; Un secours de 150 francs a été payé le 20 septembre 1917 à Madame Lemaire, son épouse;

Morphologie: Cheveux noirs ; yeux jaunes verdâtres; front: inclinaison verticale, hauteur moyenne, largeur moyenne; nez: dos rectiligne, base relevée, hauteur grande, saillie moyenne, largeur petite; menton rond; visage osseux; taille 1m60. Degré d'instruction générale 2.

Signes particuliers, oreilles décollées; Tatouage à l'avant bras droit: L.H;

N^o 3076 Acte de transcription de Décès de LEMAIRE Henri

Vu la grosse à Nous remise le vingt six octobre mil neuf cent vingt, Nous transcrivons ici le délibéré d'un jugement rendu par le Tribunal civil de la Seine à la date du seize septembre mil neuf cent vingt. Le Tribunal dit et déclare que le vingt trois juin mil neuf cent seize est décédé des suites de ses blessures à Tavannes (Meuse) Lemaire Henri, soldat au 348^e Régiment d'Infanterie, né au Cateau (Nord) le vingt trois octobre mil huit cent quatre vingt onze, fils légitime de Jean Baptiste Lemaire et de Angéla Boudoux, époux de Louise Augustine Martinet, domicilié en dernier lieu à Paris, 36 rue Boursault dix septième arrondissement. Le dit Lemaire Henri "Mort pour la France". Dit que le présent jugement tiendra lieu de l'acte de décès du sus nommé et qu'il sera opposable aux tiers dans les termes de l'article quatre vingt douze du Code civil. Dit que conformément à l'article huit cent cinquante huit du code de Procédure civile, le dispositif au présent jugement sera transcrit sur les registres courants des décès de la Mairie du dix septième arrondissement et qu'une mention sommaire figurera à la suite de la table annuelle des décès de l'année du décès. Transcrit le vingt huit octobre mil neuf cent vingt onze heures quinze par Nous, Sainte Anne Auguste Louis, Adjoint au Maire du 17^e arrondissement de Paris, Chevalier de la Légion d'honneur. Suit la signature de l'Adjoint.

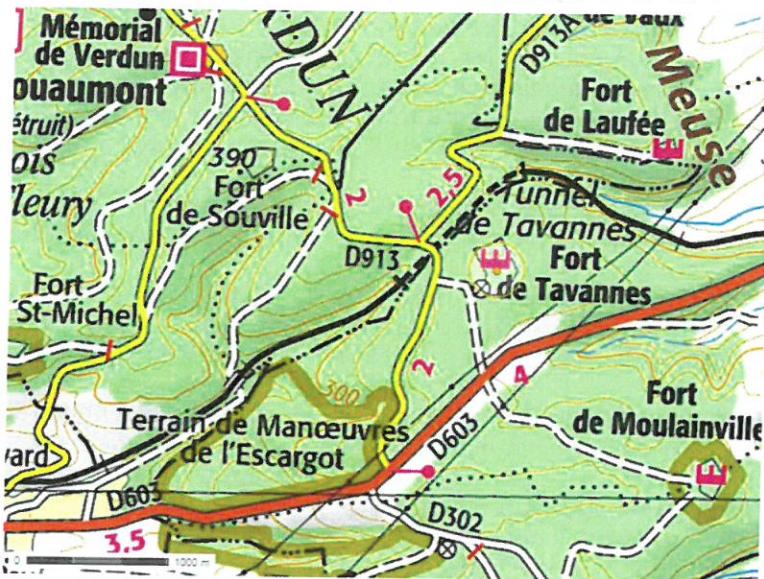
Morts au même endroit

Le Cateau: Lemaire Henri

Etaient au même régiment

Bazuel: Lesne Louis; **Catillon:** Camberlin Jules; **Le Cateau: Lemaire Henri;** **Le Pommereuil:** Cousin Alphonse; **Ors:** Gosse Paul; **Rejet de Beaulieu:** Sauvage Alfred;

Localisation du lieu du décès



Tavannes Département de la Meuse, Arrondissement et de Canton de Verdun.

Historique et combats du 348^e Régiment d'Infanterie en 1916

En 1914 Casernement à Givet, Régiment de forteresse; Constitution en 1914: 2 bataillons, puis 3 en juin 1916 (adjonction d'un bataillon du 291^e RI), puis adjonction, le 18 juin 1916, du reste du 347^e RI; Il fait partie de la 103^e Brigade d'Infanterie, 11^e Corps d'Armée, 2^e Région; À la 52^e D.I. d'août 1914 à mai 1918

1914 Garde des ponts de la Meuse (août), combats de Frénois et de Donchery Givry, Pont Faverger, Connantray. Bataille de la Marne (6-13 sept.): Connantray (5 sept.), Fère-Champenoise, Linthes (9 sept.); Reims: secteur de Cernay-les-Reims, La Neuvillette (24-30 sept.) puis secteur de Reims (oct.-déc.); les Cavaliers de Courcy, abords de Reims, la Neuvillette, Brimont

1915 Secteur de Reims (janv.-oct.): Le Linguet, Saint-Léonard, Prunay puis en nov.-déc.: ferme des Marquises, nord-est de Saint Léonard

1916 Secteur de Reims: nord-est de Saint Léonard (janv.-fév.) puis La Neuvillette, abords est de Reims (mars-mai), puis Bétheny (mai); Bataille de Verdun: ferme de Thiaumont, bois de Vaux-Chapître (juin); Vosges (juil.-déc.): secteur entre Leimbach et la vallée de la Lauch, puis Metzeral

1917 Vosges (janv.-juin): secteur entre Leimbach et Metzeral puis secteur près de la frontière Suisse et Fulleren (juil.-août); Verdun (sept.): bois des Fosses et bois de Chaume; Meuse (oct.-déc.): les Paroches et Koeur-la-Grande

1918 Maizey, tranchée de Calonne (janv.-mai)

► Dissolution du régiment en mai 1918. Des soldats rejoindront alors le 99^e RI

JMO du 348^e RI en 1916

Cote 26 N 758/4, page 37

Journées du 8 au 29 juin 1916

8 au 10 juin	continuation du travail et construction des abris en bois 37 lignes... Par ordre L 10, le dépôt est envoyé au par d'artillerie à Chauzy.
11 au 19	construction et amélioration des barrières de défense, patrouilles régulières toute la nuit pour empêcher le passage facile des troupes ennemis. les obstacles restent fermés.
16 au 20	continuation du travail, le 19 dans la matinée du côté de l'avenue Le Linguet, le 20 à l'abri de la couverture qui se trouve à côté du C. Colomé Dès 11h il y a un mouvement des troupes, et l'avenue légèrement à la main droite, le 20 dans les champs furent.
21 au 25 juin	travail; travail aux barrières, le 22 un soldat de la 17 ^e RI est blessé dans une balle à la main droite.
26 juin	un soldat de la 17 ^e RI blessé à la main droite dans les barrières.
27 au 29 juin	rentrée de patrouille, continuation du travail.

Le Fort de Tavannes

Etat du fort pendant la première guerre mondiale:

Fin 1915, désarmement progressif du fort pour envoyer les pièces d'artillerie et les munitions pouvant aller sur le front. En septembre 1915, le magasin à poudre explose suite à l'explosion accidentelle d'une grenade qui y était entreposée, faisant de nombreuses victimes.

En janvier 1916, il reste assez de poudre noire dans les magasins pour prévoir une éventuelle destruction de l'ouvrage en cas d'approche de l'ennemi.

A partir du 25 février 1916, le fort est bombardé par des obus de tout calibre et le 7 mai, un obus allemand de 420 mm explose dans le dépôt de munition causant de gros dégâts et de nombreuses victimes.

En juillet 1916, le fort est très bombardé par des obus de tout type dont des obus à gaz qui intoxiqueront une partie de la garnison. Mais la défense du fort tient bon et plusieurs assauts sont stoppés à proximité de l'ouvrage ce qui permet de bloquer la progression allemande à 850 mètres du fort.

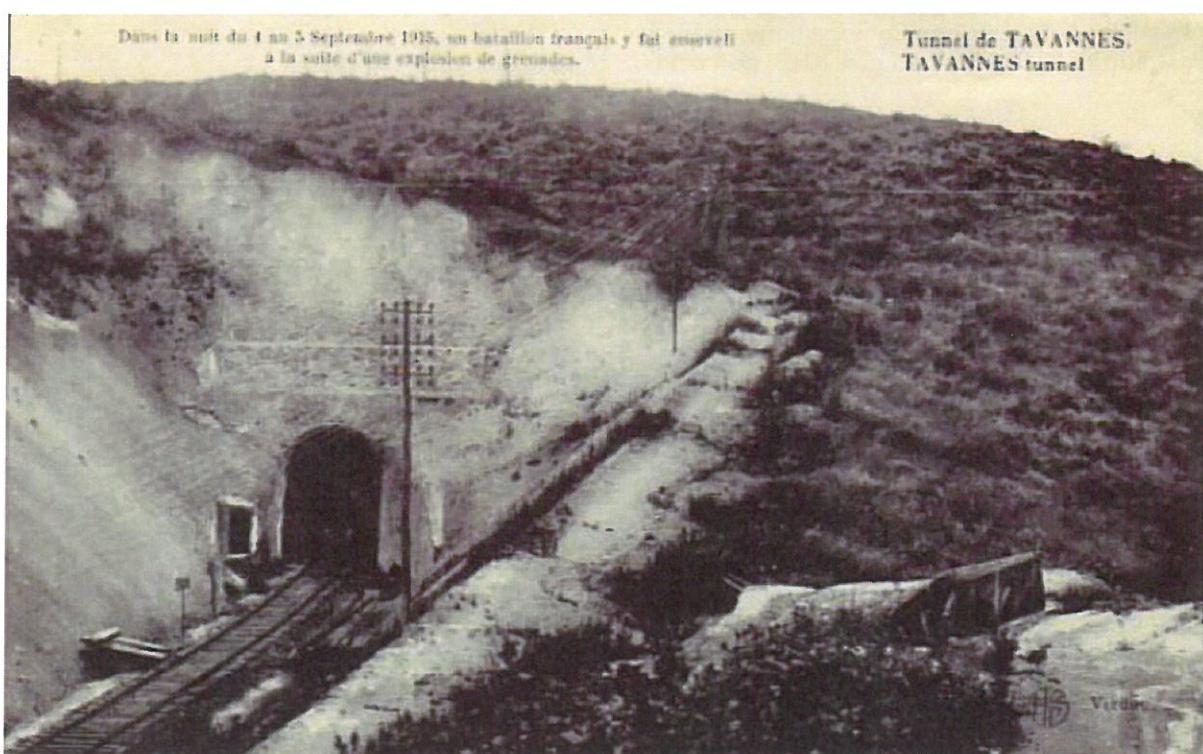
En décembre 1916, le fort a été bombardé par près de 30 000 obus dont une dizaine de calibre de 420 ou de 380 qui causeront d'importantes pertes et dégâts dans les parties non modernisées.

Fin 1916 -1918, les issues et les entrées du fort se voient équipées de chicanes en maçonnerie, armées de mitrailleuses et de goulettes lance grenades. Un réseau de galeries de 17 d'une longueur de 1080 mètres est creusé sous l'ouvrage et deux cloches Pamart à deux créneaux ainsi qu'une casemate pour mitrailleuses à 4 créneaux, dont 3 sont équipées de trémie Pamart, sont installées autour du fort pour renforcer la défense des abords. Un observatoire cuirassé sera placé au dessus du casernement bétonné pour assurer le commandement du secteur et l'ouvrage sera électrifié pour l'éclairage et la ventilation des locaux grâce à des groupes électrogènes. A la veille de l'armistice, les travaux de 17 ne sont pas terminés, deux cloches Pamart supplémentaires auraient dû être installées et la galerie qui relie le tunnel ferroviaire ne sera pas terminée.

Au moment le plus fort de la bataille de Verdun, mi juillet 1916, le front étant à 1300m du fort, 80 projectiles de tous calibres et notamment des obus de 380 et 420 mm s'abattaient chaque minute sur le fort. La couche de béton de la caserne est perforée jusqu'à 80 cm de profondeur.

On estime que, durant toute la guerre, le fort a reçu près de 30 à 40.000 obus de tous calibres.

Malgré un front situé à 850 mètres du fort, l'armée allemande ne parviendra jamais à atteindre le fort.



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Paris 17^e; Cartographie IGN Géoportal;

